

## Risque Routier

### Surcharge d'un fourgon / véhicule

### Situation Dangereuse

FICHE N°42

#### LES FAITS

Afin d'approvisionner du ciment en sacs pour préparer un coulis (destiné au rebouchage de trous de forage), une entreprise a utilisé un fourgon non adapté pour le transport. En effet, il a été constaté que ce dernier était en surcharge.

#### Conséquences potentielles :

- Retournement du véhicule,
- Modification du comportement du véhicule (suspensions),
- Déplacements ou chute de la charge lors des changements de direction, d'allure (freinage notamment).
- Usure prématurée des freins pouvant conduire à leur rupture,

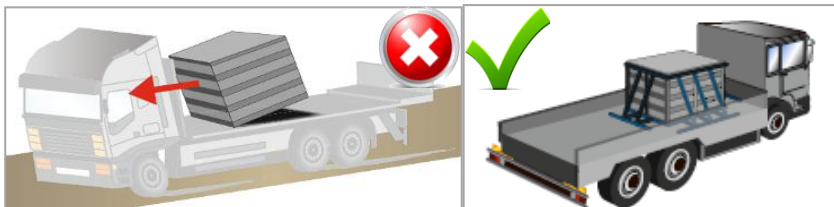


#### ANALYSE DES FAITS

- Le rebouchage des trous de forage est très gourmand en ciment, d'où la nécessité d'approvisionnements réguliers,
- En manque ponctuel de ciment (normalement livré par palettes), l'entreprise a décidé d'utiliser le seul véhicule disponible afin de terminer rapidement le travail.
- Le fourgon, un véhicule de liaison, n'était pas adapté pour réaliser cette tâche.

#### LES ENSEIGNEMENTS

- Une **anticipation** de l'organisation de la livraison du ciment aurait permis d'éviter cette **situation dangereuse**
- Les **charges** doivent être **correctement arrimées** :



#### Article R 312-19 du Code de la Route :

« Toutes précautions utiles doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger »

- Les **véhicules professionnels** doivent être porteurs d'une **plaque informative sur ses capacités d'empport** qu'il convient de respecter

-> voir aussi sur le certificat d'immatriculation

**Charge maxi.** = Poids total autorisé en charge (PTAC) – Poids à vide (PV)

PV	: 2,035 t
<b>PTAC</b>	<b>: 3.000 t</b>
PTRA	: 4,300 t
L x l	: 5,79 x 2,05 m
S	: 11,8 m <sup>2</sup>